

### La gestion des ressources naturelles et de la biodiversité du bassin de Camili,

Association de protection et de développement de l'environnement de Camili

Le bassin de Camili a été sélectionné comme l'un des quatre sites pilotes du projet de gestion des ressources naturelles et de la biodiversité, mis en œuvre par l'Association de protection et de développement de l'environnement de Camili, avec l'aide du ministère de l'Environnement et des Forêts, la collaboration de la Banque mondiale et le soutien du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), entre 2000-2008. Grâce à ce projet, de nombreuses actions de programmation et d'orientation, de formation et de sensibilisation, ainsi que de mise en œuvre et de surveillance, ont été réalisées. Dans ce contexte, un plan de gestion participative a été préparé, et des programmes de formation et de sensibilisation auprès de la population locale et des écoliers ont été menés à bien. Une aide technique et financière a été apportée à la population locale afin de développer des activités économiques alternatives. Par ailleurs, un centre d'accueil des visiteurs et des tours d'observation ornithologique ont été construits, et un comité pour l'écotourisme et l'apiculture a été établi. La collaboration au projet de la Commission nationale turque pour l'UNESCO a conduit le bassin de Camili à devenir membre du Réseau mondial des réserves de biosphère en 2005.



Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu et salué la grande valeur du projet présenté pour la 4<sup>e</sup> session 2014-2015 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, et a recommandé de le faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire, et en tant que source d'inspiration. A la suite du projet, un plan de gestion intersectoriel, participatif et durable a été préparé et mis en œuvre. Des programmes de formation, d'éducation et de sensibilisation destinés à la population locale et aux écoliers ont aussi été menés à bien. En outre, une aide technique et financière a été apportée afin d'impliquer la population locale dans des projets liés au paysage, offrant de nouvelles perspectives économiques. Le projet illustre comment la gestion précautionneuse des ressources naturelles et de la biodiversité contribue à valoriser positivement le paysage, considéré comme une composante essentielle du cadre de vie des populations.